

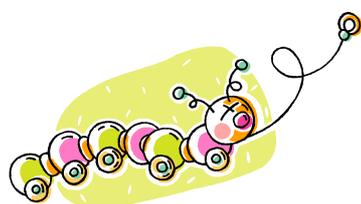
DU COTE DU RAM

Communauté de Communes Barrès-Coiron

Journal du RAM

N°8

Décembre 2011, Janvier,
Février 2012



Relais Assistantes Maternelles
Barrès-Coiron

14, rue Gabriel Péri

07 350 CRUAS

04 75 90 07 94

e-mail : ram@barres-coiron.com

*Baix
Cruas
Meysse
Rochemaure
Saint-Bauzile
Saint-Lager Bressac
Saint-Martin sur Lavezon
Saint-Symphorien ss Chomérac
Saint-Pierre La Roche
Saint-Vincent de Barrès*

EDITO : Le dernier mois de l'année approche et avec lui, les préparatifs des fêtes de fin d'année.

Pour la 2ème année, le RAM organise une fête de Noël **samedi 10 décembre 2011** avec goûter, spectacle et visite du père-noël. Pour plus d'info vous pouvez contacter le RAM.

La nouvelle année est aussi synonyme de changement pour le relais. En effet, le

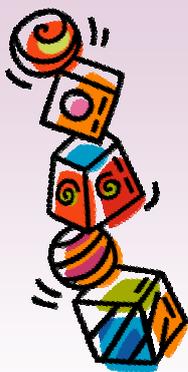
RAM va prochainement se délocaliser pour intégrer ses nouveaux locaux installés dans le multi-accueil à Meysse.

Bien entendu, nous vous tiendrons informé du déménagement le moment venu.

En attendant,, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous mes vœux pour la nouvelle année à venir.



Illustration Vinciane DELAUNE : 04 75 87 51 81



RUBRIQUES :

EDITO

L'ACTUALITE

INFO FORMATION : la VAE

DOSSIER : la frustration chez le jeune enfant

RETOUR EN IMAGES

COIN DES IDEES (recettes, activités...)

EN BREF...



La vie du RAM



Noël du RAM : samedi 10 décembre

Cette année, le RAM organise à nouveau une rencontre à l'occasion de Noël où familles et assistantes maternelles sont invitées à partager un goûter et assister à un spectacle.

Contrairement à l'an dernier, nous sommes obligés cette année d'organiser un principe de coupon-réponse. Merci de nous le retourner et de rappeler aux familles de contacter le relais ou de retourner, par envoi postal, le coupon s'il souhaite participer au spectacle, avant le 25 novembre 2011. Cette rencontre est organisée le samedi 10 décembre de 15h30 à 18h30 avec 2 horaires de représentations pour le spectacle au choix.

Le spectacle proposé cette année de la compagnie Grand Chahut Collectif de Crest s'intitule « *petits bouts de sons* » spectacle pour toutes petites oreilles de 4 à 36 mois.



à

Réunion de rencontres entre assistantes maternelles :

Lors de la reprise des matinées d'éveil en septembre, il vous a été proposé d'organiser des réunions en soirée pour vous permettre de vous rencontrer, hors temps de travail et en dehors de la présence des enfants, afin d'échanger sur vos pratiques professionnelles et les éventuelles difficultés que vous rencontrez au quotidien avec les enfants et leurs familles.

En effet, tout au long de l'année, vous avez peu l'occasion de prendre du recul sur votre travail quotidien auprès des enfants.

Les échanges entre collègues, encadrés éventuellement par un professionnel permettent de se rassurer dans sa façon de travailler et de porter un regard différent sur des situations parfois difficiles ou qui peuvent être pour vous source d'inquiétude.

Actuellement, 5 assistantes maternelles sont intéressées par ces temps de rencontre. Afin de permettre la mise en place de ces réunions, la participation d'au minimum 10 personnes est requise. Merci de contacter le relais pour plus d'informations et pour vous inscrire si vous êtes intéressées par la mise en place de ces réunions.

Changement d'adresse du RAM et réorganisation des matinées d'éveil

A retenir : suite à l'ouverture du multi-accueil/RAM à Meysse en début d'année 2012, les permanences d'accueil à Cruas (au 14, rue Gabriel Péri) ne seront plus assurées, celles-ci seront déplacées sur la commune de Meysse dans la nouvelle structure. Compte-tenu du nombre importants d'assistantes maternelles sur Cruas, une permanence d'accueil pourra être maintenue à Cruas dans les locaux de la communauté de communes (8, avenue Marcel Cachin), dont la fréquence reste à déterminer ensemble.

D'autre part, il y aura alors une matinée d'éveil proposée chaque semaine dans les nouveaux locaux à Meysse et non plus une par mois.



Pour rappel :

Le RAM est abonné à 3 revues sur les métiers de la petite enfance. Vous pouvez les emprunter au cours des matinées d'éveil ou lors des permanences.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

En tant qu'assistante maternelle, vous avez la possibilité d'obtenir, par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), le CAP petite enfance, à condition d'avoir exercé 3 ans au minimum comme assistante maternelle.

La VAE permet de faire reconnaître vos compétences afin d'obtenir une certification professionnelle reconnue.

5 étapes sont nécessaires dans la démarche VAE :

1/ s'informer et se renseigner auprès d'un point relais conseil ou auprès de l'institut FEPEM de l'emploi Familial (IFEFF) sur les démarches concernant la VAE afin de s'assurer que les conditions d'accès à la démarche sont remplies et pour obtenir un dossier de recevabilité à compléter.

2/ remplir le dossier de demande de recevabilité du projet VAE dans lequel plusieurs éléments doivent apparaître dont : le diplôme choisi par rapport au parcours professionnel, la preuve de l'exercice professionnel.

Vous avez la possibilité de vous faire accompagner par un organisme de formation agréé pour compléter ce dossier.

3/ l'accompagnement à la VAE : une fois le dossier transmis à la commission de recevabilité, celle-ci étudie le dossier et vérifie que tous les critères demandés sont satisfaits. En cas de réponse favorable, elle propose un accompagnement à la certification par la VAE suivi par un organisme de formation agréé

Toutefois, pour être accompagné, il faut monter un dossier de financement dont la démarche est la suivante : lorsque l'attestation de recevabilité est délivrée, vous pouvez rechercher un organisme financeur (uniquement si vous souhaitez être accompagné dans la démarche). La prise en charge de l'accompagnement sera de 100% si l'organisme financeur accepte votre dossier. Vous pouvez en tant qu'assistante maternelle obtenir une aide financière auprès du FONGECIF dont les coordonnées sont les suivantes :

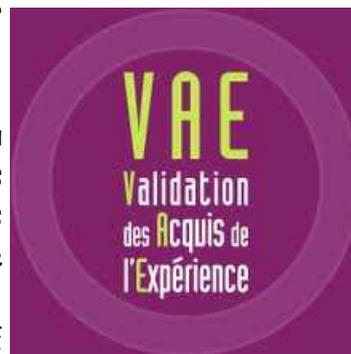
FONGECIF Drôme-Ardèche
19, avenue Victor Hugo
26 000 VALENCE
☎ 04 75 55 69 58

Ou auprès de l'institut FEPEM (cf. coordonnées page 4).

4/ Se préparer à la validation : il s'agit de rédiger un dossier démontrant que l'expérience et les compétences acquises au cours de son activité professionnelle sont en rapport avec la certification visée. Le module d'accompagnement à la certification peut alors vous aider à identifier et décrire quels sont vos domaines de compétences; et à acquérir une méthodologie pour la rédaction du dossier. Au cours de cet accompagnement, on vous prépare aussi à l'entretien avec le jury.

Remarque : L'accompagnement à la démarche VAE a une durée totale de 24 heures étalées sur environ 8 semaines, il comporte 5 ateliers en groupe et un suivi individualisé.

5/ Soutenir son dossier devant un jury : cet entretien qui porte sur le dossier que vous avez constitué dure environ une trentaine de minutes.



A l'issu de cette soutenance, le jury peut décider soit :

- de valider en totalité. Dans ce cas, vous obtenez le diplôme, titre ou certification professionnelle
- De valider partiellement. Le ministère vous remet alors un certificat attestant des modules qui ont été validés et un suivi est proposé.

Vous disposez alors de 5 ans pour acquérir et faire valider les compétences manquantes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'institut Fepem de l'emploi familial :

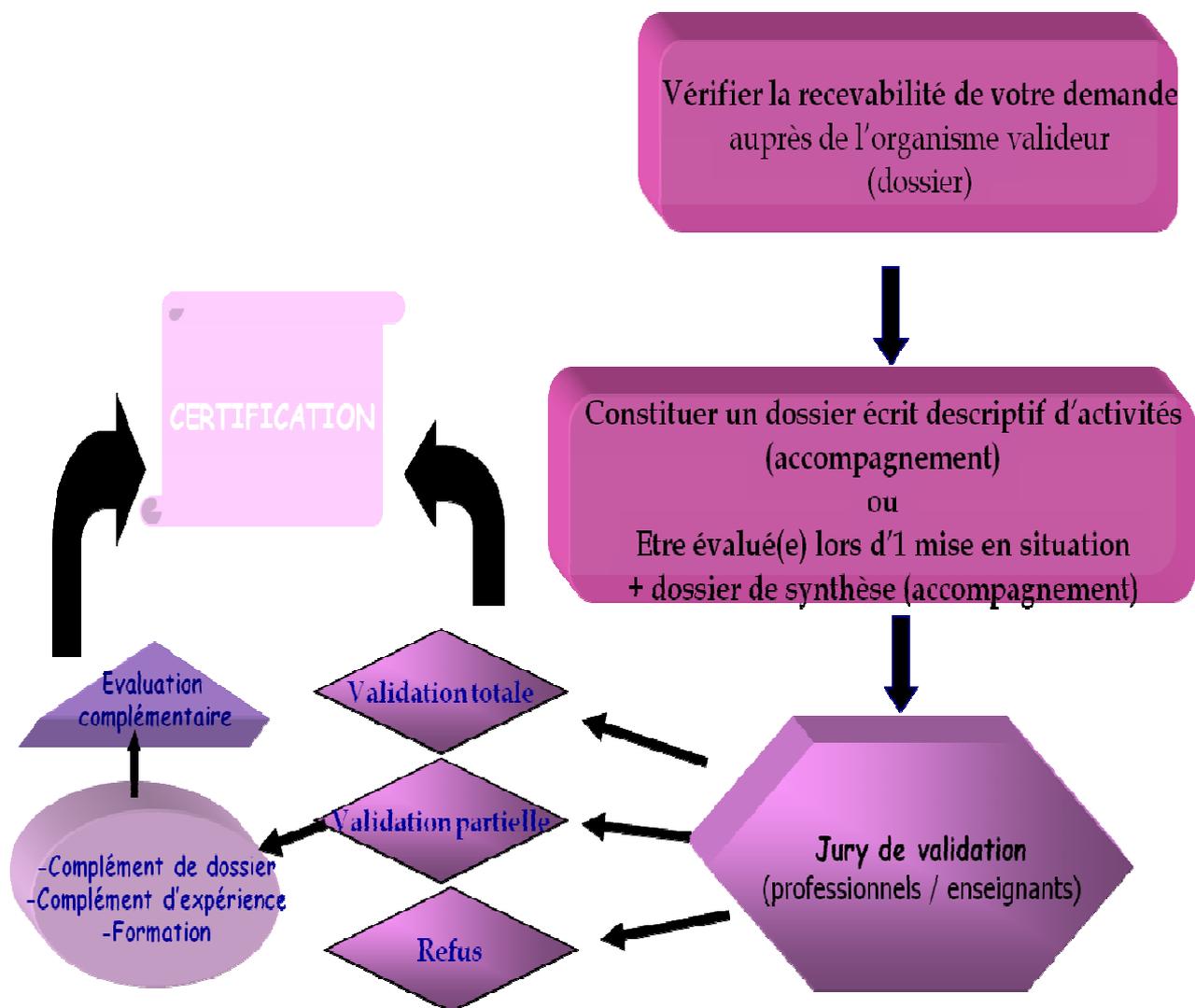
60, rue Saint-Blaise

BP 136 61004 Alençon Cedex.

E-mail : contact@institut-fepem.fr

ou par téléphone au : 0 820 000 019

Parcours VAE d'un candidat



Suite à ce dossier, si vous êtes intéressées pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à me faire remonter votre besoin. Nous pourrions alors envisager d'organiser une soirée information sur la VAE.

La frustration chez le jeune enfant

La frustration constitue une étape nécessaire dans le développement du jeune enfant qui, pour l'adulte, n'est pas toujours facile à gérer. Alors comment accompagner au mieux le jeune enfant pendant cette période ?

C'est autour de l'âge de 12 mois, âge où l'enfant gagne en autonomie (il est capable de se déplacer seul à quatre pattes ou debout sur ses deux jambes) que l'enfant va faire connaissance avec les limites, les interdits et la frustration. C'est en posant des limites que peu à peu, l'enfant apprendra à les tolérer et à renoncer à certains désirs immédiats. Ces premières frustrations acceptées aident l'enfant à bien structurer sa personnalité pour savoir mieux affronter les futures difficultés de la vie. Ces moments de frustration vécus par l'enfant sont de véritables souffrances pour lui. Aussi, il est important que l'adulte reconnaisse la souffrance de l'enfant dans ces situations.

En général, l'adulte supporte mal l'expression de la souffrance de l'enfant (pleurs, cris, etc.). Très souvent, il la nie, il la minimise, ou la détourne (en lui mettant une tétine dans la bouche, en le distrayant, etc.). De ce fait, l'adulte ne laisse pas à l'enfant la possibilité d'exprimer sa souffrance et de s'en décharger. Pour soulager l'enfant en « souffrance », l'adulte doit :

- ◆ admettre le temps des pleurs : l'enfant a le droit « d'exprimer sa souffrance »
- ◆ Reconnaître la peine de l'enfant et l'aider en verbalisant la situation



Les décharges émotionnelles :

18 mois est un âge charnière pour l'enfant qui quitte sa phase d'exploration du monde qui l'entoure pour entrer dans une étape où il cherche à s'individualiser en apprenant à décider.

Cette transition entre le statut d'explorateur et celui de décideur va donner lieu à ce qu'on appelle des **décharges d'émotions**, moyens d'expression utilisés par l'enfant pour répondre à une situation frustrante.

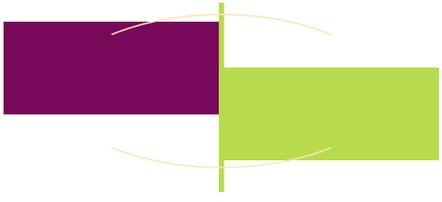
Les décharges émotionnelles se produisent suite à une situation qui déclenche chez l'enfant, vers l'âge de 18 mois, des émotions de frustration, déception, incompréhension. La décharge émotionnelle constitue alors la réponse de l'enfant face à cette situation déclencheuse qui se traduit souvent par la colère. Cette colère se manifeste par des cris, l'enfant tape, mord, jette...

Pour accompagner au mieux l'enfant lors de cette décharge émotionnelle, la **patience** de l'adulte et la **confiance** dans l'enfant sont de rigueur. L'adulte doit adopter un comportement compréhensif, d'écoute, chaleureux et contenir l'enfant en le protégeant et en le soutenant. Tout le temps que l'enfant est dans cet état de décharge émotionnelle (avec cris, tape, ...), il faut attendre qu'il reprenne ses esprits pour lui poser l'interdit, pour l'accompagner et revenir avec lui sur ce qui s'est passé en mettant des mots.

La décharge émotionnelle constitue pour l'enfant un **processus de récupération** suite à une tension engendrée par une situation.

Mémo/conclusion : Savoir gérer les interdits

Les interdits sont plus faciles à supporter pour l'enfant si d'une part, ils sont limités à des domaines restreints et intangibles et si, d'autre part, l'adulte sait donner satisfaction au besoin de l'enfant sous une autre forme (après que l'enfant ait renoncé à son désir). L'enfant a besoin de sentir l'adulte ferme devant les interdits, mais aussi reconnaissant pour le plaisir que l'enfant lui fait en renonçant à ce qui est interdit. *Françoise DOLTO*



Retour en images

Photos non accessibles sur internet



Recette : l'Ardéchois

Ingrédients :

- 300g de crème de marrons
- 100g de sucre
- 100g de farine
- 80g de beurre
- 2 œufs
- 1 cuillère à soupe de levure



- 1/ Mélanger les œufs et le sucre
- 2/ ajouter la farine et la levure
- 3/ faire fondre le beurre, y ajouter la crème de marrons
- 4/ Mélanger le tout
- 5/ Verser dans un moule beurré
- 6/ Cuire au four th. 5 (150°C), 40mn

Livres pour les petits :

- Où est mon âne? Dès 9 mois

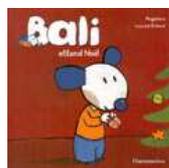
Des ânes avec différentes matières à toucher. Des illustrations vivement colorées.

Cet ouvrage favorise le développement des sens et l'apprentissage du langage.



- Bali attend Noël

Pour les plus jeunes lecteur. Bali attend Noël avec impatience, met ses chaussons près du sapin et demande à aller se coucher... en attendant le Père Noël.



- La colère de Trotro

Album éveil, dès la naissance

Trotro, très en colère, jette ses jouets par terre, devient rouge et tortille comme un ver...



se

Activité : Père Noël avec matériel de récupération

Matériel :

- 1 pot de yaourt à boire
- 1 pot de petit suisse
- Coton
- colle



Peindre les pots en rouge et laisser sécher.

Découpez une bande de coton et collez-la en bas du pot de petit suisse retourné pour faire le chapeau du Père Noël.

Posez le chapeau sur le corps du Père Noël.

Pour faire le visage : dessinez et découpez un demi-cercle de papier blanc ou rose clair de 4 cm de diamètre. Le coller sur le haut du corps du Père Noël. Repositionnez le chapeau de façon à ce qu'il descende légèrement sur le visage. Collez le chapeau.

Découpez une barbe dans le coton et collez-la sous le visage du Père Noël.

Dessinez le visage (yeux, nez, ...) Découpez une longue et fine bande de coton et collez-la tout autour du bas de la robe du Père Noël.

EN BREF...



PERMANENCES DU RELAIS :

A CRUAS,
au 14 rue Gabriel Péri

Lundi: 8h45 - 12h30

Mardi : 13h30-17h

Mercredi : 8h30 - 12h30 (sur rendez-vous)
13h30-17h

Jeudi : 9h - 12h30 (sur rendez-vous)
13h30-18h30

PLANNING ANIMATIONS

A VENIR :



1 animation par semaine à **Cruas**
(sur les temps scolaires),
le mardi de 9h à 11h

1 animation par mois à **Meysse**
le vendredi de 9h à 11h

1 animation par mois à **Saint-Bauzile**
le vendredi de 9h à 11h

1 animation par mois à la **bibliothèque de Meysse ou de St-Vincent de Barrès**
le jeudi de 9h30 à 11h

1 animation par mois à **St-Symphorien**
le jeudi de 9h à 11h

Pensez à vous inscrire....

Fermetures du RAM :

Jeudi 1er et vendredi 2 décembre : formation de l'animatrice

Jeudi 8 décembre : réunion réseau RAM

Jeudi 15 décembre : réunion de 13h à 17h

Du 22 décembre au 4 janvier pour congés

Événement de ce trimestre :

mardi 21 février 2012

Carnaval intergénérationnel RAM,
centre de loisirs et maison de
retraite

(déguisement, défilé et goûter...)



**LES ÉVÉNEMENTS
À VENIR ...**

Nous sommes à la recherche d'un nom pour le RAM, à vos crayons...